

**SOCIAL** En 2021 « Solidarité Paysans en Auvergne » a accompagné 239 agriculteurs en difficulté et leurs familles.

## La solidarité en mouvement



Les bénévoles de l'association Solidarité Paysans En Auvergne.

Les 11 et 12 avril à Aurillac puis Riom et Clermont-Ferrand, les bénévoles de Solidarité Paysans en Auvergne<sup>(\*)</sup> découvraient en avant-première le film « Les Folies Fermières » de Jean-Pierre Améris. Cette adaptation cinématographique met en avant les sujets graves et profonds qui traversent le milieu agricole : la solitude, le célibat, le suicide, l'isolement géographique, les chocs intergénérationnels... En faisant le choix de passer par le biais de l'humour, Jean-Pierre Améris parle dans ce film de la difficulté avec un regard différent, fait le choix de montrer « le rebond ».

A l'issue de la projection, le réalisateur a appelé les bénévoles de Solidarité Paysans à le rejoindre sur le devant de la scène. L'association a ainsi présenté son action d'accompagnement des agriculteurs en difficulté et de leurs familles, au

travers des voix, entre autres, de Xavier Guibert et Jean-Luc Challet, co-présidents de l'antenne auvergnate. Leurs témoignages ont mis en lumière la démarche unique de Solidarité Paysans, créée il y a plus de 15 ans dans la région par et pour des paysans, dans un mouvement de solidarité. Aujourd'hui, l'association s'est déployée et compte 110 bénévoles, appuyés par une équipe de 6 salariés. En 2021, 239 agriculteurs et leurs familles ont été accompagnés par l'association. Avec déjà plus de 120 appels et suivis depuis le début de l'année 2022, Solidarité Paysans En Auvergne compte sur le soutien de ses partenaires pour lui permettre la poursuite de ses actions.

C.R D'après communiqué

\*Solidarité Paysans en Auvergne - Maison des paysans - Marmilhat - 63370 LEMPDES - Tél 04 73 14 36 10 ou l.gaillard@solidaritepaysans.org

**BIO 63** Biodiversité, social, renouvellement des générations, alimentation locale et biologique : l'assemblée générale de Bio 63 a été le théâtre d'échanges riches et porteurs d'avenir pour l'agriculture.

## Répondre aux enjeux de l'agriculture



L'assemblée générale annuelle de l'association Bio 63 s'est déroulée dernièrement à Romagnat.

Plus de 60 producteurs, citoyens, acteurs bio et partenaires de l'association se sont retrouvés le mardi 5 avril à Romagnat, pour l'assemblée générale de Bio 63, suivie d'un temps d'échanges consacré au label développé par le réseau FNAB. Le rapport moral d'introduction de cette assemblée annuelle a permis de développer les grands enjeux auxquels l'association souhaite répondre en lien étroit avec ses adhérents et ses partenaires :

- la nécessité de poursuivre le travail initié en 2021 sur les enjeux énormes de la biodiversité,

du climat et de l'eau sur lesquels l'activité agricole est à la fois l'une des causes des dérèglements mais aussi une partie des solutions ;

- le renouvellement des actifs agricoles avec des chiffres alarmants du dernier recensement agricole confirmant la baisse du nombre de fermes, corrélée à une augmentation de la surface moyenne. En parallèle, il y a aujourd'hui de nombreux porteurs de projet en agriculture biologique auquel Bio 63 souhaite fournir un appui sur les techniques de production, les débouchés, l'adaptabilité aux aléas mais aussi l'intégration territoriale. Ce travail sera poursuivi et développé en 2022 ;

- une évolution rapide des tendances de débouchés des produits bio et locaux avec la nécessité d'informer les citoyens sur les enjeux agricoles et ce qu'il y a derrière la bio par rapport à d'autres labels. Le label FNAB est un outil supplémentaire pour valoriser les pratiques exigeantes en termes de biodiversité, de bien-être social et de juste rémunération des agriculteurs. trices sur lesquelles de nombreux adhérents travaillent déjà.

La matinée s'est poursuivie par le rapport d'activités présenté en quatre groupes d'échanges pour évoquer les temps forts de 2021, les partenaires, les projets à venir. Ce format interactif correspond aux 4 commissions que Bio 63 anime toute l'année auxquelles participent les administratrices et qui sont également ouvertes aux adhérents pour orienter les projets aux plus proches des besoins locaux.

L'assemblée générale s'est terminée par la présentation et le vote du rapport financier ainsi que le renouvellement du Conseil d'administration : 5 administrateurs sortants ont proposé de poursuivre

leur engagement et un nouvel administrateur a proposé sa candidature. Ainsi, le Conseil d'administration est au complet avec 18 producteurs.trices, 3 personnes morales et 3 personnes physiques.

### Un label complémentaire au label bio

L'après-midi était consacrée à un projet de fond construit depuis 3 ans au sein du réseau des fermes bio et coordonné par la Fédération Nationale de l'agriculture biologique sur le développement d'un label complémentaire au label bio européen. Cette démarche a vocation à permettre aux fermes bio d'aller plus loin dans des pratiques sur les aspects équitables, social, biodiversité et de pouvoir communiquer auprès de leurs clients comme en filière longue via une certification complémentaire au cahier des charges actuel.

Ainsi, 8 critères ont été définis sur la brique sociale et 11 critères sur la brique biodiversité avec une démarche de progrès permettant d'atteindre l'ensemble des critères en 3 ans. La brique équitable est accessible aux fermes impliquées dans une filière puisque ce terme à une définition légale correspondant à une juste rémunération de tous les acteurs. Stéphanie Pageot, éleveuse laitière et élue référente label à la FNAB, ainsi qu'Axel Cavalieri, directeur adjoint de la FNAB, ont pu répondre aux nombreuses questions des adhérents.

Ce label est ouvert à l'ensemble des fermes bio. Un accompagnement sur les différentes briques sera proposé dans les prochains mois par Bio 63 ainsi que la possibilité d'un audit blanc. Près de 300 fermes devraient être labellisées en France dès fin 2022 !

Florence Cabanel

**PRODUCTEURS.  
CETTE ANNÉE,  
FAITES  
AUSSI POUSSER  
VOTRE PROPRE  
COMMERCE.**

BIENVENUE AU  
**Granvillage**  
par Groupama

**REJOIGNEZ NOTRE SITE DE CIRCUIT COURT\* QUI MET EN  
RELATION LES PRODUCTEURS ET LEURS VOISINS :**  
[granvillage.com](http://granvillage.com)

\*Vente présentant un intermédiaire au plus. Pour plus d'informations sur le service Granvillage, se rendre sur Granvillage.com. Un service de mise en relation entre producteurs et consommateurs, proposé et mis en œuvre par Mutualité Services, SAS au capital de 100 000 euros, ayant son siège social 126 rue de la Piazza 93196 Noisy-le-Grand Cedex, immatriculée au R.C.S. de Bobigny sous le n° 480118587. Mutualité Services est une filiale de Groupama. Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69231 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Document et visuel non contractuels - Réf. Com SDB/2022 - Crédit photo : Getty Images - Création : agenceMarcel, Février 2022.